



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

143, rue du château - 01150 CHAZEY-SUR-AIN
Tél. : 04 74 61 96 40 - contact@cc-plainedelain.fr - www.cc-plainedelain.fr

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20260824-D2026-120-DE
Date de télétransmission : 24/08/2026
Date de réception préfecture : 24/08/2026

DÉCISION DU PRÉSIDENT **N° D2026-120**

Objet : Subventions d'aide au BAFA

LE PRÉSIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2026-070 en date du 17/04/2026 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière d'aide au BAFA ;

VU la délibération n°2025-195 du 2 octobre 2025 approuvant les modalités d'aide au BAFA ;

VU l'arrêté du Président n°A2026-008 du 23/04/2026 portant délégation de fonctions et de subdélégation de signature à Monsieur Marcel JACQUIN, 1er vice-président ;

VU les dossiers de demandes de subvention présentés par les demandeurs ;

CONSIDÉRANT l'instruction technique réalisée conformément aux critères d'éligibilité ;

✓ **DÉCIDE** d'attribuer les aides suivantes :

Montant de l'aide	Prénom NOM du bénéficiaire	Ville du Bénéficiaire	Formation subventionnée
50 €	Mélina PELISSIER	MEXIMIEUX	Base
56 €	Arwen GAUDET	AMBERIEU-EN-BUGEY	Perfectionnement
100 €	Noa JOUFFROY	AMBERIEU-EN-BUGEY	Perfectionnement

LA PRESENTE DECISION PEUT FAIRE L'OBJET D'UN RECOURS CONTENTIEUX DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON
(PALAIS DES JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES - 184 RUE DUGUESCLIN 69433 LYON CEDEX 03)

DANS UN DELAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE SA DATE DE PUBLICATION.

DANS CE MEME DELAI, UN RECOURS GRACIEUX PEUT ETRE DEPOSE DEVANT L'AUTORITE TERRITORIALE. CE RECOURS SUSPEND LE DELAI DE RECOURS CONTENTIEUX QUI COMMENCERA A COURIR A COMPTER DE LA REPONSE EXPRESSE DE L'AUTORITE TERRITORIALE OU, A DEFAUT, DEUX MOIS APRES L'INTRODUCTION DU RECOURS GRACIEUX.



Communauté de communes de la
Plaine de l'Ain

143, rue du château - 01150 CHAZEY-SUR-AIN
Tél. : 04 74 61 96 40 - contact@cc-plainedelain.fr - www.cc-plainedelain.fr

- ✓ **PRÉCISE** que les crédits sont prévus au budget de la communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.

*En application du Code Général des Collectivités Territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.*

Transmise en Sous-Préfecture de Belley,

Publiée le

24 AOUT 2026

24 AOUT 2026

Fait à Chazey-sur-Ain, le **24 AOUT 2026**

Pour le Président, et par délégation

Le 1^{er} vice-président

Marcel JACQUIN

